

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2018
DELIBERATION N° 15

L'an deux mil dix-huit, le sept juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
08 juin 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY (sorti pour le vote des délibérations n° 34 à 38), Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme LANGLOIS (jusqu'à 21h04), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, LALANNE, SALANNE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h20), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mmes LARRE, ARAGON (à partir de 19h05), PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART, Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par Mme BRAU-BOIRIE ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; M. ESMIEU par M. ESCAPIL-INCHAUSPE ; Mme LANGLOIS par M. LALANNE (à partir de 21h04) ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par M. LACASSAGNE (à partir de 19h20), M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE ; Mme BENSOUSSAN par Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; Mme ARAGON par Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h05).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Castel,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Concert du Prix du musée Bonnat-Helleu, 14 mai 2018.

L'Académie internationale de musique Maurice Ravel décerne chaque année le « Prix du musée Bonnat-Helleu » à un ou plusieurs musiciens de talent.

Les lauréats s'engagent, en contrepartie de ce prix, à donner bénévolement, au plus tard l'année suivante, un concert au sein du musée si les conditions le permettent. Les frais de déplacement et d'hébergement du ou des musiciens restent à la charge de la Ville de Bayonne.

La session 2017 de l'Académie internationale de musique Maurice Ravel a récompensé Amia Janicki, violoniste, et Natanaël Ferreira, altiste. Le concert s'est déroulé lundi 14 mai 2018, dans le Grand salon de l'hôtel de ville de Bayonne.

Afin de mener à bien cette opération, il est proposé que la Ville de Bayonne prenne en charge l'ensemble des frais relatifs à l'événement : les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (à hauteur de 15,25 € par repas) de Amia Janicki et Natanaël Ferreira, entre le 11 et le 14 mai (5 jours, 4 nuits), sur présentation de justificatifs.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les dispositions décrites ci-dessus, dans le cadre de l'organisation du concert du Prix du musée Bonnat-Helleu de l'Académie internationale de musique Maurice Ravel.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne